

## **LISTE DES ARRETES REGLEMENTAIRES MOIS D'AOUT 2024**

Arrêté n°AR319/24 : Remplacement du Maire dans la plénitude de ses fonctions du 05 au 07 août 2024 inclus

Arrêté n° AR320/24 : Arrêté réglementant la circulation et le stationnement le 16/08/24 (Corrida des enfants)

Arrêté n°AR321/24 : Autorisation ouverture d'un débit de boissons temporaire à l'occasion de la kermesse des pompiers

Arrêté n°AR322/24 : Arrêté autorisant la course dénommée « Isolienne Trail Challenge » les 17 et 18/08/24

Arrêté n°AR324/24 : Arrêté réglementant la circulation sur la Place Jean Gaïssa, de 17 à 19 heures, le 07/09/24

Arrêté n°AR325/24 : Arrêté réglementant le stationnement sur le parking de l'école le 18/09/24

Arrêté n°AR326/24 : Arrêté réglementant la circulation et le stationnement pour EAU D'AZUR, Chemin de Longon du 11 au 12/09/24

Arrêté n°AR327/24 : Arrêté réglementant la circulation et le stationnement pour EAU D'AZUR, route de la lombarde du 09/09 au 13/09/24

Arrêté n° AR328/24 : Arrêté réglementant la circulation et le stationnement sur les places Jean Gaïssa et Joseph Borelli, le 31/08/24 de 14 à 19 heures

Arrêté n°AR331/24 : Autorisation ouverture d'un débit de boissons temporaire à l'occasion du rassemblement « Walking Foot »

Arrêté n°AR335/24 : Arrêté portant nomination du coordonnateur communal du recensement de la population et des agents municipaux chargés de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement

Arrêté n°AR337/24 : Arrêté portant réglementation de la circulation et du stationnement pour EAU D'AZUR – Service Eau, chemin de Longon (abrogation de l'AR326/24)

Arrêté n°AR340/24 : Arrêté portant réglementation de la circulation et du stationnement pour EAU D'AZUR - SERVICE ASSAINISSEMENT, route Métropolitaine 2205 entre les PR 37+895 et 38+090 et la RM 97 entre les PR0+000 et 0+155

**Les actes sont tenus à la disposition du public en Mairie Principale, de manière permanente et gratuite.**